

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **BODY 960 ACTIVATOR**

Code du produit: 184

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Catégorie du procédé

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation de préparations

Catégorie de l'article AC1 Véhicules

Emploi de la substance / de la préparation

Activateur

Protection de surface

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

H.B. BODY S.A

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

Service chargé des renseignements:

H.B. BODY S.A

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison (Bordeaux)

Hôpital Pellegrin-Tripode Place Amélie Raba-Leon Bordeaux

Telephone: +33 5 5679 8776

Fax: +33 5 5679 6096

Emergency telephone: +33 5 5696 4080

E-mail address: centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

Website: www.centres-antipoison.net

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

(suite de la page 1)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

propane-2-ol

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Date d'impression : 28.05.2015

Révision: 28.05.2015

Numéro de version 16

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

(suite de la page 2)

Composants dangereux:

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 RTECS: NT 8050000 Reg.nr.: 01-2119457558-25-0002 01-2119457558-25-0001	propane-2-ol	 Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	80 - <90%
CAS: 7664-38-2 EINECS: 231-633-2 Numéro index: 015-011-00-6 RTECS: TB 6300000	acide phosphorique	 Skin Corr. 1B, H314	5 - <10%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite de la page 3)

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-63-0 propane-2-ol

VME Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

7664-38-2 acide phosphorique

VME Valeur momentanée: 2 mg/m³, 0,5 ppmValeur à long terme: 1 mg/m³, 0,2 ppm**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

(suite page 5)

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

(suite de la page 4)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc fluoré (Viton)

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en caoutchouc

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non déterminé.

Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

82 °C

Point d'éclair

≤ 21 °C

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

425 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

Limites d'explosion:

Inférieure:

2,0 Vol %

Supérieure:

12,0 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C:

43 hPa

Densité à 20 °C:

0,86765 g/cm³

Densité relative

Non déterminé.

Densité de vapeur.

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation

Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:

Entièrement miscible

(suite page 6)

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

(suite de la page 5)

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

Teneur en solvants:

Solvants organiques:

87,4 %

Eau:

6,3 %

VOC (CE)

840 g/l

802,1 g/l

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	5045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par inhalation.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 7)

Date d'impression : 28.05.2015

Révision: 28.05.2015

Numéro de version 16

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

(suite de la page 6)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Ce produit ne contient aucune substance qui est considérée comme persistante, bioaccumulable ou non toxique (PBT).**vPvB:** Ce mélange ne contient aucune substance qui est considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 No ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN1263

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES,
Dispositions spéciales 640D

IMDG, IATA

PAINT RELATED MATERIAL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe
Étiquette3 (F1) Liquides inflammables.
3

IMDG, IATA

Class
Label3 Liquides inflammables.
3**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant:

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler:

33

No EMS:

F-E,S-E**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

(suite page 8)

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

(suite de la page 7)

Indications complémentaires de transport:**ADR****Quantités limitées (LQ)****5L****Quantités exceptées (EQ)****Code: E2****Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml****Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml****Catégorie de transport****2****Code de restriction en tunnels****D/E****IMDG****Limited quantities (LQ)****5L****Excepted quantities (EQ)****Code: E2****Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml****Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml****"Règlement type" de l'ONU:****UN1263, MATIÈRES APPARENTÉES AUX
PEINTURES, Dispositions spéciales 640D, 3, II****SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.**SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes**H225** Liquide et vapeurs très inflammables.**H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.**H319** Provoque une sévère irritation des yeux.**H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.**Service établissant la fiche technique:** Department of Quality Control**Contact:****H.B BODY S.A****Ms Olympia Stamkou****Ph: +30 2310 790 032****fax: +30 2310 790 033****email: stamkou@hbbody.com****Acronymes et abréviations:****RID:** Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer**ICAO:** International Civil Aviation Organisation**ADR:** Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**IMDG:** International Maritime Code for Dangerous Goods**DOT:** US Department of Transportation**IATA:** International Air Transport Association**GHS:** Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS:** European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS:** European List of Notified Chemical Substances**CAS:** Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**VOC:** Volatile Organic Compounds (USA, EU)**LC50:** Lethal concentration, 50 percent**LD50:** Lethal dose, 50 percent

(suite page 9)

Nom du produit: **BODY 960 ACTIVATOR**

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

(suite de la page 8)

FR
(suite page 10)

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

(suite de la page 9)

Annexe: Scénario d'exposition**Désignation brève du scénario d'exposition****Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants**Catégorie du procédé**

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

Catégorie de l'article AC1 Véhicules**Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2** Formulation de préparations**Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

Conditions d'utilisation Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

Etat physique Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Eviter le contact avec les yeux.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur

Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

Mesures de gestion des risques**Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

Mesures techniques de protection

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Mesures personnelles de protection

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

Mesures pour la protection du consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

Mesures de protection de l'environnement**Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

Sol Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.**Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.**Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale**Estimation de l'exposition****Consommateur** Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.

(suite page 11)

Nom du produit: BODY 960 ACTIVATOR

(suite de la page 10)

Guide pour l'utilisateur en aval

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.